

Compte rendu

Organe d'Administration

Réunion de l'Organe d'Administration (OA) de la Ligue Francophone de Triathlon (LF3)	
Rue Fond Cattelain, 2 à 1435 Mont-Saint-Guibert (Siège social)	
Réunion en présentiel	Lien de réunion : 880 963 6674 (Zoom)
27/03/2023	19H00
Président	Louis Bouillet (LB)
Vice-Président	
Trésorier	Robin Pétré (RP) - via Zoom
Directrice Générale	Corinne Soubies (CS) - via Zoom
Membres	Christopher Christiaens (CC) - via Zoom Luis Del Solo (LdS) Monique Houten (MH) Pauline Marin (PM) Francesco Piovesan (FP) - via Zoom Thomas Vanderlynden (TV) Aurore Vankoningsloo (AV)
Invité(es)	Noël Remy (NR) - via Zoom
Excusé(es)	

Ordre du jour	Qui	De	A	Remarque(s)
Accueil du Président Approbation CR du 14/3/23	LB	19:00	19:15	
DÉCISION				
1. Publication Facebook de Noël Remy	LB	19:15		
2. Réponse lettre de FP aux clubs	LB			
3. Charte confidentialité	MH			
4. Procédure éthique	CS			
5. Grille d'évaluation de la TOC	CS		20:35	
BREAK (25')				
DISCUSSION				
1. Départ SA & membres AG Be3 – 10'		21:00		
2. Approbation PV AG – 10'				
3. Communication & STProm - 10'			21:30	
INFORMATION				
1. Statut chargé de communication	CS	21:30		
2. AG AISF			21:40	
TOUR DE TABLE		21:40	22:00	

Compte rendu

Organe d'Administration

Accueil du Président

LB se réjouit du bon début de saison de Claire et Arnaud à la WC de New Plymouth

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs qui ont été briefés cette semaine sur les dossiers en cours.

Le bilan de l'Assemblée Générale est assez positif, les clubs sont sensibles à l'évolution de la LF3.

Approbation CR du 14/3/23

Le CR est approuvé.

Charte confidentialité

Le document proposé est approuvé. Il sera ensuite signé par tous les administrateurs et envoyé à Pascale. Il sera ensuite intégré dans la convention de bénévolat.

Actions : MH va ajouter un point sur les sanctions encourues.

Publication Facebook de Noël Remy

NR, convoqué pour s'expliquer sur sa récente publication Facebook, indique les raisons de son mécontentement extériorisé via cette publication. Il invoque une décision prise par Be3.

L'OA déplore ce comportement instable car ce n'est pas la première fois. Il lui est principalement reproché la forme inadaptée, qui impacte trop de gens à la LF3 et qui n'apportera pas d'améliorations.

L'OA constate que Noël a fait preuve de mauvaise foi en invoquant la décision de la fédération nationale. En effet, à l'heure où Noël a publié le post litigieux sur Facebook, Be3 n'avait pas encore abordé le sujet en question. Il est décidé de saisir le Conseil éthique, qui statuera. Noël est suspendu dans l'attente de leur décision finale.

Actions : LB s'occupe de communiquer ce point

Procédure éthique

L'enquête est toujours en cours. Il est décidé de reprendre le fonctionnement normal de la LF3 en attendant les conclusions.

FP quitte la réunion à la demande de l'OA.

Réponse lettre de FP aux clubs

Une réponse factuelle à chacun des points évoqués est approuvée et sera envoyée avec le PV de l'AG aux clubs. Une Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée le jeudi 20 avril à 20h pour voter la révocation de FP de son rôle d'administrateur.

Action : LB communique ce document à PC.

FP est réintégré.

Compte rendu Organe d'Administration

Approbation PV de l'AG

Le document est approuvé.

Action : LB communique ce document à PC.

Grille d'évaluation de la TOC

Le document est approuvé.

Ajournés au jeudi 30/3 à 21h sur Zoom :

- Départ SA & membres AG Be3
- Communication & ST-Prom
- Statut chargé de communication
- AG AISF

Pour l'Organe d'Administration,

Louis Bouillet, président.

